



DELIBERATION N° 2025-27

Décision modificative n°1 au budget 2025

Le 16 décembre 2025 à 10h00

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 08/12/2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents (10) : Guillaume DESCAYE, Michel LAMARQUE, René VALORGE, Colette LEBEAU, Thierry NIGAY, Pierre AUVOLAT, Sylviane TERNISIEN, Patrice AUFRANT, Sébastien KELLER (suppl.), Gérard SIMOND (suppl.).

Absents excusés : Jean FARIZY, François RENARD, Bernard PATTEEUW, Alain LE CLOIREC.

Secrétariat assuré par : René VALORGE

M. le Président présente une proposition de décision modificative au budget 2025.

Vu l'article R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant dispositions budgétaires générales, et précisant notamment les modalités d'adoption des décisions modificatives,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, DECIDE :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2025	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chap 042	Opérations d'ordre					
6811	Dot. aux amort. des immo.	296 935,17 €		28 017,00 €		
Chap 023	Virement à la section d'investissement	18 724,65 €		74 430,00 €		
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
721	Immobilisations incorporelles	80 000,00 €				102 447,00 €
		TOTAL	0,00 €	102 447,00 €	0,00 €	102 447,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chap 040	Opérations d'ordre					
2181	Install. Générales, agencement & aménagements divers	80 000,00 €		102 447,00 €		
Chap 021	Virement à la section de fonctionnement	18 724,65 €				74 430,00 €
Chap 040	Opérations d'ordre					
28181	Install. Générales, agencement & aménagements divers	250 195,00 €				28 017,00 €
		TOTAL	0,00 €	102 447,00 €	0,00 €	102 447,00 €

- Accepte la décision modificative n°1 au budget 2025, telle qu'elle figure ci-après :
ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 16/12/2025

Transmis au représentant de l'Etat le :

18 DEC. 2025

Publié le :

18 DEC. 2025

Le Président du SYMISOA
M. Michel LAMARQUE

Le secrétaire de séance
M. René VALORGE

